



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 7252

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, sur les demandes de modernisation du char T-72 présentées récemment aux industriels français de l'armement par les autorités tchèques. Si l'on ajoute aux quatre cents blindés concernés les quantités équivalentes de T-72 polonais et slovaques, également à équiper, cette opération pourrait représenter un marché de 1 milliard de francs sur cinq ans pour notre industrie militaire. Il semble que le moteur et la boîte de vitesses de ce blindé figurent parmi la liste des organes à transformer par appel aux technologies françaises. Il lui demande donc si ce marché ne devrait pas être confié à Renault Vehicules Industriels, et plus particulièrement au site de Limoges, qui dispose d'une forte compétence dans ce secteur d'activité.

Texte de la réponse

Les opérations de revalorisation des chars T 72 qui équipent les forces armées de la République tchèque, et les possibilités de participation des industriels français du secteur à ces travaux font l'objet d'une attention soutenue de la part du ministre d'Etat, ministre de la défense. Dans le domaine de la modernisation du groupe motopropulseur du char T 72, pour laquelle les autorités tchèques se sont adressées, non aux industriels français, mais à ceux de leur pays, les initiatives que certaines sociétés françaises ont prises depuis un an ont conduit à des possibilités concrètes de coopération avec le maître d'oeuvre industriel tchèque, et l'état d'avancement actuel des discussions rend peu envisageable toute modification du contenu des propositions françaises. La société Renault Vehicules Industriels, qui n'a par ailleurs pas sollicité de demande d'agrément préalable à l'exportation pour ce type d'opérations, est impliquée dans d'autres projets vis-à-vis de la République tchèque. Dans le domaine des exportations, le ministre d'Etat, ministre de la défense, considère que les associations entre sociétés françaises favorisent les chances nationales, mais leur réussite dépend étroitement des volontés industrielles qui se manifestent, et ce dès le lancement des projets.

Données clés

Auteur : [M. Rodet Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7252

Rubrique : Armement

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3748

Réponse publiée le : 13 décembre 1993, page 4487